

RÉSOLUTION
2026-05-142

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE
SAINTE-THÉRÈSE, QUÉBEC**

EXTRAIT du livre des délibérations de la séance du conseil tenue le 27 mai 2026 à 15 heures.

OBJET : Adoption - Demande avis préliminaire au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) - Projet de règlement N° 26- 01 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement - Affectation « Espace vert »

ATTENDU QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville a adopté le Projet de règlement N° 26-01 amendant le Schéma d'aménagement et de développement (SAD) 2005 afin d'intégrer de nouveaux lots dans la grande affectation « Espace vert »;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 50 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19,1), le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville peut demander l'avis du ministère sur la modification proposée au SAD de la MRC;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 53.11.6.1 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19,1), le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville peut demander à la communauté métropolitaine de Montréal (CMM) son avis sur la modification proposée.

Il est proposé par Monsieur Charles Bélanger
Maire de Ville de Bois-des-Filion
appuyé par Madame Christine Beaudette
Mairesse de Ville de Boisbriand

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville autorise son directeur général et greffier-trésorier, à s'adresser :

- au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) en vue de l'inviter à émettre son avis sur le Projet de règlement N° 26-01 amendant le SAD 2005 afin d'intégrer de nouveaux lots dans la grande affectation « Espace vert »;
- à la communauté métropolitaine de Montréal (CMM) en vue de l'inviter à émettre son avis sur le Projet de règlement N° 26-01 amendant le SAD 2005 afin d'intégrer de nouveaux lots dans la grande affectation « Espace vert ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Copie certifiée conforme au livre des délibérations
(Sujette à ratification par le Conseil)

Ce 27^e jour du mois de mai de l'an deux mille vingt-six.



Kamal El-Batal, Ph. D., Adm.A.
Directeur général et greffier-trésorier